

## LE CAHIER DE DOLÉANCES DE RECLOSES, mars 1789 <sup>(1)</sup>

**L**E VILLAGE de Recloses, comme toutes les paroisses de France, devait rédiger un « cahier de doléances » dans le cadre de la préparation des États généraux. Celui-ci fut remis aux représentants du Tiers État réunis au baillage de Nemours en mars 1789. Ce texte en 22 points, mais relativement bref, est intéressant à plus d'un titre : il exprime de façon très libre les plaintes, parfois véhémentes, à l'égard de certains agents publics de même que le rejet d'un système fiscal ressenti comme lourd et injuste. Les points concernant directement ou indirectement la forêt sont naturellement nombreux et incisifs. En voici une sélection. On remarquera que les doléances exprimées à Recloses coïncident largement avec celles des habitants de Villiers-sous-Grez.

- *Qu'on détruise les capitaineries <sup>(2)</sup> ou qu'on les rende moins à charge au peuple.*
- *Les habitans représente à sa majesté qu'ils sont très altérés par le grand nombre de gardes employés en la capitaineries, qu'ils gênent le peuple jusque dans leurs maisons, et qu'ils deviennent à la charge de l'État.*
- *Qu'après avoir fait construire un treillage <sup>(3)</sup> qui a coûté à ses pauvres habitans 9 à 10 mille livres sont chargés annuellement de payer quinze cents livres en plus, pour veiller à la garde de la fauve, sans y comprendre les dégâts auxquels lesdits habitans ont fait dresser un procès verbal par Messieurs les Élus, sans jamais être récompensé, chacune année.*
- *En outre, ayant des remises planté en la plaine avec des buissons d'épine, en très grand nombre où se multiplie le menu gibier, tant lièvres lapin que perdrix, sur quoi le multiplié donne peine, au cultivateur de pouvoir cultiver sa terre, recueillir la récolte de sa semence.*
- *Qu'on diminue les maîtrises des eaux et forest, où qu'on les rende moins à charge au peuples.*
- *Que les habitans sont si gênés, tant pour les usages <sup>(4)</sup> que feûs nos rois, ont accordé à ses pauvres citoyens riverin de la forest de Fontainebleau, depuis un tems immémorial, et aujourd'hui ils en sont privés, et payent les amendes considérables par le trop grand multipliées des gardes, qui mettent ces habitans or d'état de payer les deniers royaux.*
- *Que le menu gibier soit détruits.*

1) Extraits de l'ouvrage d'Ernest Filâtre : *Recloses, son histoire*. Édition Paroi-Services. L'orthographe d'origine a été respectée.

2) Étendue de terre soumise à une même juridiction pour la chasse. La charge de logement des gardes qui y résidaient, très nombreux à proximité de la forêt de Fontainebleau, incombait aux habitants des villages périphériques. Une autorisation était nécessaire pour chasser sur ces terres.

3) Cette clôture, destinée à préserver le droit de chasse, n'empêchait pas le gibier de venir détruire les récoltes.

4) Il s'agissait notamment du droit de pacage et de ramassage du menu bois.

# RECLOSES, UN VILLAGE FORESTIER

Jean-Pierre Colin

**I**L SERAIT EXCESSIF de dire que Recloses compte parmi les villages français les plus spectaculaires. Mais il serait injuste d'en nier le charme, l'authenticité, une authenticité d'autant plus remarquable que ce village, distant de 75 kilomètres seulement de Paris, a su résister, jusqu'à présent, au danger d'une « banlieusardisation », un phénomène très répandu en France consistant, pour un village, à renoncer à sa rusticité au profit d'une pseudo-modernité qui le dénature. Dépourvu de toute prétention ou sophistication, Recloses se caractérise par une modestie qui fait son charme et qui lui a probablement été inspirée par la pauvreté de son sol.

Rattaché du point de vue administratif au département de Seine-et-Marne, Recloses se situe sur la lisière méridionale du massif forestier de Fontainebleau. Dix kilomètres le séparent de la ville de Fontainebleau proprement dite et huit de La Chapelle-la-Reine, son chef-lieu de canton. Il fait partie du parc naturel régional du Gâtinais français depuis la création de ce dernier en 1999.

Comme celle de nombreux villages, l'étymologie du nom Recloses n'est pas totalement établie. Au cours des siècles, ce nom aurait connu de nombreuses variantes : Reclosas au XII<sup>e</sup> siècle, Requeloze au XIII<sup>e</sup>, Arcloze au XVII<sup>e</sup>, etc. la plus intéressante étant Reclusae qui fait référence mieux que les autres, à l'idée d'une clairière à la fois gagnée sur la forêt et protégée des influences de la plaine.

Comme si le monde auquel il appartient ne connaissait pas suffisamment de sources de conflits, Recloses fait l'objet, depuis toujours et encore aujourd'hui, d'une aimable autant que

vaine polémique concernant l'appellation de ses habitants (aujourd'hui au nombre de 700). Certains (les résidents secondaires notamment), acceptent volontiers d'être appelés Reclosiots, une appellation selon eux expressive de la rusticité du lieu et de ses origines paysannes. Les autres (en l'occurrence les plus anciens) préfèrent s'appeler Reclosiens au motif que l'appellation Reclosiots sentirait le patois et comporterait une connotation péjorative.



RECLOSES — La Place et l'Église

La place de l'Église

Devenue depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle un village dortoir et de villégiature, Recloses n'a pratiquement plus d'activité économique ni même d'activité agricole pourtant dominante depuis toujours. Quelques pieds de vigne fatigués et stériles éparpillés dans certains jardins abandonnés, ainsi qu'un sol sableux réservé aux cultures peu exigeantes, constituent les rares témoignages



La Grande rue

d'une époque où Recloses s'enorgueillissait d'une double production : d'abord la vigne réservée à la consommation royale de Fontainebleau puis les asperges, une culture destinée à remplacer la vigne touchée par le phylloxera et qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle occupait jusqu'aux trois quarts du territoire du village. Quant au personnel agricole proprement dit, il n'en reste plus aujourd'hui qu'un seul représentant qui consacre ses champs aux céréales et aux betteraves avant que le réchauffement annoncé de la planète ne le conduise (pourquoi pas ?) à un retour inattendu à la vigne.

Seule vraie richesse de Recloses mais quelle richesse ! La proximité immédiate d'une forêt exceptionnelle, la forêt de Fontainebleau qui cerne le village sur la plus grande partie de son périmètre et qui justifie pleinement sa réputation et son statut de village forestier. Et si la forêt de Fontainebleau est bien exceptionnelle sur la totalité de son étendue, elle offre, aux abords de

Recloses, une richesse particulière : des escarpements inattendus, une vallée sèche que domine un chaos rocheux impressionnant, un chapelet de grottes répertoriées en 1932 comme autant d'abris fréquentés aux origines du village par une population nomade, des paysages d'aspects méditerranéens, des oiseaux et des fleurs parmi lesquelles la belle jonquille présente en abondance dans des sous-bois privilégiés et qui donne lieu, en mars, à la fameuse fête et à ses défilés de chars.

Quant au village proprement dit, il peut revendiquer au moins deux intéressants témoignages du passé. Une église du XII<sup>e</sup> siècle, lieu de passage des pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle, église qui abrite un retable du XVI<sup>e</sup> siècle, connu sous l'appellation *Pressoir mystique* ainsi qu'une jolie statuette en bois polychrome de la même époque représentant saint Roque et classée monument historique.

D'une toute autre nature, une ancienne auberge située rue Grande, anciennement appelée Auberge de la Glandée, créée dans les années 1930 par une ancienne comédienne de la Comédie-Française et où se retrouvaient artistes et personnalités parisiennes : peintres (Pissarro), chanteurs, comédiens... ■



La Place



E. Pelletier, le charmeur de vipères de Recloses